

Ecole primaire publique Saint Jean des Vignes

Maternelle 12 rue Saint Martin des Champs – Elémentaire 19, rue Général Giraud

71 100 CHALON-sur-SAONE

Réunion du CONSEIL D'ECOLE vendredi 23 mai 2014

18 heures 30 ⇒ 20 heures 30

Présents

Mmes Bertrand, Deville, Parriault, Pacaud, Lartaud, Paveglio, Lachaud, MM. Berry, Heutte enseignants à l'école.
M. Bidaut, Directeur de l'école

MM. Samain, Legrand, Mmes Courant, Redouté, Moussous, Mellenotte, Seel Représentants titulaires élus des Parents d'Elèves

Mmes Plantin, Berthaud-Millot, David, Fricaudet, Tillier, Sauthier, Topal, M. Martin Représentants suppléants élus des Parents d'Elèves

Mme Giroudet, DDEN

Excusés

Mme Ponsot, M. Labaune, M. Vernier parents d'élèves élus

Mme Chainard, Mme Lefebvre, Conseillères Municipales représentant la Municipalité de Chalon-sur-Saône

Les membres du Conseil d'Ecole regrettent l'absence d'un(e) représentant(e) de la Municipalité de Chalon-sur-Saône. Le directeur reprendra contact avec les élues déléguées afin de leur transmettre de vive voix les attentes et demandes de l'école Saint Jean des Vignes.

I - Vie de l'école

1) Effectifs et répartition des élèves dans les classes au 23-05-2014

PS :	26 élèves	Mme Bertrand - Mme Masson
PS-MS :	26 élèves (8 + 18)	M. Heutte
MS-GS :	27 élèves (18 + 9)	Mme Deville
GS-CP :	21 élèves (15 + 6)	Mme Parriault-Grevost - Mme Lachaud
CP :	22 élèves	Mme Pacaud
CE1 :	24 élèves	Mme Lartaud
CE1-CE2 :	23 élèves (6 + 17)	M. Berry
CE2-CM1 :	24 élèves (10 + 14)	Mme Paveglio
CM1-CM2 :	25 élèves (5 + 20)	M. Bidaut - Mme Lachaud

Total: 218 élèves - (94 en maternelle - 124 en élémentaire)

Les 20 élèves de CM2 quittent l'école pour entrer en 6^{ème}.

Prévision d'effectifs rentrée 2014

Suite aux inscriptions effectuées ces dernières semaines et au sondage proposé aux familles, voici les effectifs par niveaux connus à ce jour :

PS : 16 + 13 dérog.	CE1 : 27
MS : 25 + 2 dérog.	CE2 : 25 + 2 dérog.
GS : 37	CM1 : 25
CP : 20 + 3 dérog.	CM2 : 20

(78 + 15 dérog. en maternelle - 117 + 5 dérog. en élémentaire)

Les demandes de dérogation en faveur de l'école Saint Jean des Vignes seront étudiées début juin. Il sera difficile d'envisager la scolarisation éventuelle d'enfants nés en janvier 2012.

Les parents accompagnés de leurs jeunes enfants inscrits pour la rentrée de septembre 2014 sont invités à découvrir l'école maternelle Saint Jean des Vignes le vendredi 20 juin à 17 heures.

Un projet d'organisation des 9 classes sera établi d'ici la fin de cette année scolaire. Selon l'évolution des chiffres, il pourra encore évoluer d'ici la rentrée 2014.

Rappel : une montée des effectifs est envisagée puisque 55 enfants nés en 2012 (dont 39 avant fin août) sont susceptibles d'être accueillis à la rentrée 2015.

A ce jour, le mouvement des enseignants n'est pas connu.

Jour de rentrée des classes : mardi 2 septembre 2014. (Rentrée des enseignants le lundi 1/09/2014)

2) Photocopieurs - Informatique à l'école - site Internet de l'école

L'école primaire a été dotée de deux nouveaux photocopieurs en janvier 2014 : 1 en maternelle et 1 autre en élémentaire. Remerciements à la Municipalité.

La mise en réseau du photocopieur « maternelle » a pu être réalisée. Les problèmes de connexion Internet ont été aussi résolus.

Cependant, les postes informatiques présents dans les salles de classe sont obsolètes. Plusieurs imprimantes en panne ont été remplacées par de vieilles machines.

L'école a demandé la mise en réseau du photocopieur de l'élémentaire afin de pouvoir l'utiliser comme imprimante. Cette demande est toujours en attente.

Le nouveau site Internet de l'école est désormais opérationnel et des pages nouvelles viennent régulièrement l'alimenter. Rappel de l'adresse du site : <http://saintjeandesvignes.free.fr/wordpress/>

3) Fonctionnement matériel et financier de l'école primaire

Crédits municipaux attribués à l'école pour l'année civile 2014, suite au vote du budget municipal.

Les sommes attribuées correspondent à celles versées en 2013 et ajustées au nombre d'élèves accueillis au 1/01/2014.

- | | |
|--|---|
| ➤ Crédits fournitures scolaires | 32 € / élève en maternelle
35 € / élève en élémentaire |
| ➤ Crédits BCD | 336 € en maternelle - 434 € en élémentaire |
| ➤ Crédits transports | 288 € en maternelle - 372 € en élémentaire |
| ➤ Crédits langue vivante | 235 € en élémentaire |
| ➤ Crédits Culture | 960 € en maternelle - 1240 € en élémentaire |
| ➤ 2 photocopieurs mis à disposition de l'école | |

A ces crédits viennent s'ajouter des aides financières de fonctionnement non chiffrées permettant :

- l'affranchissement du courrier de l'école, l'achat de produits pharmaceutiques, la maintenance éventuelle des appareils audiovisuels ou leur éventuel remplacement.

Remerciements à la Municipalité.

Souhaits exprimés par les enseignants :

- augmentation des crédits fournitures scolaires

- disposer d'un crédit investissement propre à l'école permettant de remplacer ou d'acheter différents équipements audio-visuels ou informatiques.

4) Scolarité primaire : semaine de 4,5 jours (mise en place des nouveaux rythmes scolaires)

A la demande du DASEN (Directeur Académique), le Conseil d'Ecole a formulé à l'automne 2013 une proposition d'organisation de la semaine scolaire.

A la suite de la consultation et de la réflexion initiées par la Municipalité de Chalon-sur-Saône, le Conseil d'Ecole avait validé à l'unanimité l'organisation de la semaine scolaire suivante :

7 h 30 ⇒ 8 h 35 : accueil périscolaire

8 h 35 ⇒ 8 h 45 : accueil des élèves par les enseignants

8 h 45 ⇒ 11 h 45 : enseignement

11 h 45 ⇒ 13 h 35 : temps méridien

13 h 35 ⇒ 13 h 45 : accueil des élèves par les enseignants

13 h 45 ⇒ 16 h : enseignement

16 h ⇒ 18 h 30 : temps périscolaire avec une offre d'activités de 16 h à 17 h 30 et un temps libre de 17 h 30 à 18 h 30.

Le mercredi matin, l'enseignement aura lieu de 8 h 45 à 11 h 45.

Les contenus des temps périscolaires devaient être précisés visant la construction du PEDT (Projet Educatif Territorial).

Au printemps 2014, une nouvelle équipe municipale a été mise en place et récemment un nouveau décret est venu compléter (et non remplacer) le décret de janvier 2013 sur l'organisation des rythmes scolaires, permettant notamment certains assouplissements précisés dans une circulaire d'application.

Ce jour, le 23 mai 2014, Monsieur le Maire de Chalon-sur-Saône a transmis une lettre aux parents d'élèves des écoles chalonnaises, leur expliquant son souhait d'obtenir de Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire, un moratoire d'une année lui permettant de mettre en œuvre, dans de meilleures conditions, la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2015.

5) Règlement intérieur

Après consultation, les membres du Conseil d'École reconduisent le montant des cotisations qui seront demandées aux familles à la rentrée 2014 :

- 10,00 € / élève pour la cotisation coopérative scolaire AFAACS.

Une cotisation dégressive pour les familles comportant plusieurs enfants scolarisés à l'école primaire sera appliquée : plein tarif pour le 1^{er} enfant, 25 % de réduction à partir du 2^{ème} enfant soit 7,50 €.

Le règlement intérieur n'ayant pas été modifié en 2013/2014 sera transmis aux nouveaux parents de l'école à la rentrée 2014.

Rappel : Le règlement Intérieur de l'Ecole Primaire Saint Jean des Vignes est en cohérence, reprend et/ou complète certains articles du Règlement Scolaire Départemental affiché dans l'école. Il tient compte en particulier des spécificités propres à l'école. Il a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'école, de faire connaître aux parents et aux élèves les obligations qui leur incombent, de prévenir les accidents.

6) Temps périscolaires

Garderie périscolaire et restaurant scolaire

Nadine Messe et Mélodie Bellet sont les référentes maternelle et élémentaire respectivement, du site Saint Jean des Vignes. Le dialogue est de qualité, quotidien et constructif.

Ateliers OxyJeunes :

Ils fonctionnent, de 16 h 45 à 17 h 55, depuis novembre dernier. 74 enfants sont accueillis au 3^{ème} trimestre du CP au CM2.

Lundi : atelier « vidéo » - 8 enfants de cycle III ; atelier « théâtre » - 10 enfants de cycle II

Mardi : atelier « jeux de plein air » - 12 enfants de cycle II ; atelier « jeux de société » - 11 enfants de cycle III ;

Jeudi : atelier « musique » - 9 enfants de cycle II ; atelier « arts plastiques » - 14 enfants de cycle II

Vendredi : atelier « photo » - 10 enfants de cycle III

II - Rapport d'activités

☞ **Sorties ou animations culturelles en période 5** (connues à ce jour)

* Sorties « Ecole et Cinéma »

Film « Capelito » le M 13/05 pour les PS/MS, au Cinéma Axel.

Film « Le jardinier qui voulait être roi » le V 16/05 pour les CP, CE1/CE2 et MS/GS, au Cinéma Axel.

* Sortie à la bibliothèque Place Saint Pierre pour la classe PS/MS (M 06/05)

* Sortie à La Loyère (M 13/05), au Conservatoire (M 20/05) et rencontre inter-écoles athlétisme (V 16/05) pour la classe GS/CP

* Sortie animations environnement pour les classes GS/CP (L 26/05), CP & CE1 (M 27/05) et CM1/CM2 (V 30/05)

* Séjour Classe Verte à La Loyère pour la classe MS/GS (L 26/05 & M 27/05)

☞ **Sorties de fin d'année scolaire**

Les classes MS/GS, PS/MS et PS se rendront à la ferme des 1000 pattes à Ecutigny les 3, 6 et 10 juin respectivement.

Les classes GS/CP et CE2/CM1 se rendront à Dijon le 12 juin.

Les classes CP et de CE1 visiteront le château de Brancion le 24 juin.

La classe CE1/CE2 se rendra à Lyon le 19 juin.

La classe CM1/CM2 se rendra au Parc de Courzieu le 16 juin.

Le coût global de ces sorties s'élève à 3800 € environ. Les crédits transports de la ville, une subvention de l'association locale des parents d'élèves et la coopérative scolaire AFAACS permettront la réalisation de ces sorties. Le conseil des maîtres a choisi de ne pas demander de participation financière aux familles cette année.

🍷 Fête de l'école

La fête de l'école aura lieu le samedi 28 juin prochain. Le déroulement de la matinée sera le même que l'an passé : chants, puis jeux de cour, puis lâcher de ballons et enfin apéritif pour les parents. Saucisses et frites seront au menu pour les personnes qui voudront se restaurer.

Afin d'éviter les manipulations d'argent, des tickets consommations seront vendus aux caisses centrales.

Le matériel demandé aux Ateliers Municipaux devrait être fourni et un voire deux animateurs seront mis à disposition pour l'atelier maquillage.

Les parents des classes maternelles seront invités à apporter des pâtisseries salées pour l'apéritif.

Les parents des classes élémentaires seront invités à apporter des tartes et autres pâtisseries sucrées.

III - Projet d'Ecole et actions pédagogiques 2013/2014

Un avenant au Projet d'Ecole 2010-2013 a été déposé. Il vise les axes prioritaires suivants :

* Prévention et prise en compte de la difficulté scolaire des élèves.

* Domaine d'apprentissage(s) prioritaire en maternelle : vivre ensemble, autonomie.

* Domaine d'apprentissage(s) prioritaire en élémentaire : lecture, littérature, rédaction.

* Mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturelle tout au long de la scolarité.

Un nouveau projet d'école pour les 3 années à venir sera rédigé très prochainement par l'équipe enseignante. Il sera présenté en 2014/2015 au Conseil d'Ecole.

Des actions pédagogiques au sein des classes, des cycles 1, 2, 3 et de d'école ont mises en œuvre cette année scolaire.

En partenariat avec les différentes structures culturelles de la ville de Chalon-sur-Saône, les classes se sont engagées dans différents projets présentés dans le compte-rendu de la réunion du 5/11/2013.

IV - Gestion coopérative

Solde au 1/09/2013 : 5 455,71 € (CC) + 9 808,33 € (Livret)

Solde au 23/05/2014 :

Société Générale	
Compte courant.....	3 797,04
Livret	9 808,33
Total	13 605,37

Produits:

Cotisations AFAACS.....	1970,00
Subvention Comité de Quartier Saint Jean des Vignes	200,00

Charges:

Assurances.....	95,98
Charges des activités éducatives	1388,97
Autres charges courantes	1803,92
Budget de gros équipement	565,80

Une cotisation coopérative d'un montant de 10 € par enfant a été sollicitée auprès des familles à la rentrée 2013. Remerciements pour les contributions versées et aux parents qui apportent leur aide et leur temps à la réussite des manifestations de la coopérative scolaire.

La coopérative de l'école peut ainsi aider au financement des projets et/ou activités pédagogiques des classes.

A noter qu'une vente de photos individuelles et de classe(s) est en cours.

M. Bidaut remercie l'association de parents d'élèves pour son investissement à la vie de l'école primaire Saint Jean des Vignes. Deux manifestations ont été proposées :

- une vente de galettes en décembre 2013/janvier 2014

- la fête de Carnaval à l'école le 21 février 2014 - participation de toutes les classes maternelles et élémentaires.

Prochaine manifestation : la Fête de l'École le samedi 28 juin.

V - Travaux et équipements à l'école

Remarque

Les services municipaux interviennent régulièrement à l'école pour de petits travaux d'entretien.
Remerciements.

Travaux souhaités en 2014

Une liste de demandes de travaux et d'équipements a été transmise à la Municipalité de Chalon-sur-Saône en octobre dernier. Plusieurs points demandés pour 2013 ont été repris... en particulier :

- la réfection d'une salle de classe
- le nettoyage de la verrière et le dépoussiérage du filet
- la pose de stores extérieurs pour les classes maternelles
- des sanitaires et lavabos pour les classes maternelles
- l'optimisation de l'espace de la salle de jeux en maternelle et son rangement réorganisé
- peinture d'un mur de la BCD en blanc pour servir d'écran de projection
- différents équipements informatiques complémentaires (supports et/ou vidéoprojecteurs pour plusieurs salles de classe) - mise en réseau des photocopieurs
- la dotation d'un mobilier de rangement supplémentaire pour la BCD

Pas d'information(s) nouvelle(s) concernant le projet d'extension des bâtiments scolaires, avancé par Mme Bonniaud.

VI - Questions diverses

Les enseignants de l'école constatent et déplorent une dégradation très nette de l'état de propreté des locaux scolaires. Plusieurs raisons sont évoquées : la nouvelle organisation du ménage élémentaire-maternelle, le manque de personnel(s) de service, des horaires d'entretien pas toujours cohérents avec le temps scolaire, des temps réduits pour les « gros » ménages.

Un exemplaire du compte rendu du présent Conseil d'Ecole sera émargé par Mme Seel, représentant la liste des parents élus puis sera transmis à Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale et à Mme le Maire Adjoint chargée du Service de l'Education pour information.

Le compte rendu sera affiché et sera mis en ligne sur le site Internet de l'école ; il pourra être aussi consulté à l'école.

Le Directeur,

Pour les Représentants Elus des Parents d'Elèves de l'Ecole,

C. Bidaut

F. Seel